



FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

08/07/2010- Accord SWIFT: Véronique Mathieu accueille très favorablement l'adoption de l'accord par le Parlement européen

Véronique Mathieu félicite la Commission pour le résultat auquel elle est parvenue à l'issue de ces difficiles négociations. Selon la Député du Grand Est, cet accord est conforme aux exigences exprimées par le Parlement européen il y a quelques mois. Les autorités américaines ont accepté d'introduire de nombreuses garanties en matière de protection des données qui faisaient défaut dans l'accord rejeté par les eurodéputés en février dernier. Parmi ces garanties, Véronique Mathieu salue l'encadrement plus strict de la finalité des données qui se limite à la seule lutte contre le financement du terrorisme et se réjouit de l'établissement d'un contrôle européen du transfert de ces données. Ce nouveau mécanisme de contrôle est une contrepartie acceptable de l'envoi de données en masse vers les Etats-Unis.

Véronique Mathieu a précisé en outre que "l'efficacité de ces transferts de données dans la lutte contre le terrorisme et son financement a été mise en lumière à maintes reprises ces derniers mois. Tant que les autorités américaines sont les seuls à pouvoir analyser ces données, ces transferts devront continuer à s'opérer conformément aux termes du présent accord. Mais il est temps à présent que l'Union se dote de son propre mécanisme de lutte contre le financement du terrorisme équivalent au TFTP américain. Je salue à ce titre la volonté affichée de la Commission d'aller de l'avant dans ce domaine et je l'invite à proposer des actions concrètes au plus vite".

Véronique Mathieu souligne par ailleurs que cette « affaire Swift » a été l'occasion pour le Parlement européen d'exercer les nouveaux pouvoirs conférés par le Traité de Lisbonne. "Les États membres, de même que nos partenaires des pays tiers, savent à présent qu'ils doivent travailler main dans la main avec notre Assemblée dans la négociation et l'adoption de ces accords internationaux. Le contenu de cet accord témoigne de cette nouvelle donne institutionnelle. Nos préoccupations ont été entendues et des réponses raisonnables ont été trouvées. J'espère à présent que le Parlement, et plus précisément sa Commission LIBE, sera aussi bien entendu s'agissant des accords à venir tels que les accords PNR".

Très satisfaite des résultats des votes qui se sont tenus au Parlement européen les lundi 5 et jeudi 8 juillet, Véronique Mathieu, chargée de ce dossier pour la délégation française du PPE depuis septembre dernier, estime que cet accord ouvrira la voie à une nouvelle ère dans la coopération transatlantique en matière de lutte contre le terrorisme. "Ces nouvelles perspectives offertes par le Traité de Lisbonne permettront de construire, dans un avenir proche, un véritable espace de sécurité, de liberté et de justice s'étendant au delà de nos frontières européennes."

Pour toute information:

Véronique Mathieu, député européen, tél.: +32 2 284 72 20

Service de presse du Groupe PPE, Marion Jeanne, tél. portable: +32 479 84 02 93

Site Internet de Véronique Mathieu: <http://www.veronique-mathieu.net/>

Site Internet de la délégation française du Groupe PPE: www.majoritepresidentielle.eu